

Victime de la loi islamique : la liberté pour Shahal

Autor(en): **Moreau, Thérèse**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **73 (1985)**

Heft [1]

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-277441>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

re est la première forme de division du travail. Elle constitue une ligne de démarcation à peu près absolue entre les sexes. Ainsi, dans nos sociétés dites civilisées, le rite du passage à l'état d'adulte est... le service militaire.

Et les femmes, ont-elles des prédispositions à la paix ? Sur ce point, O. Thibault est plus vague. Elle estime en tout cas que la maternité n'est pas une motivation suffisante pour être pacifiste et « bien qu'elles aient moins de testostérone, les femmes ne sont pas dépour-



Claude Richard-Molard présente son association ; à ses pieds une affiche d'Odette Thibault : les singes sont moins guerriers que les hommes.

vues d'agressivité... » La guerre est une question de culture, d'économie, de politique.

Et de conclure : « il dépend de nous, les femmes, que les forces de vie l'emportent sur les forces de mort et peut-être de substituer une civilisation de tendresse, à l'équilibre de la terreur. »

LA OU IL Y A LA GUERRE...

Andrée Michel, sociologue, auteur du « Féminisme » dans la collection « Que sais-je ? » et de nombreux ouvrages et articles sur la femme dans l'économie, traite quant à elle du thème : « Politique féministe et politique pacifiste : quelle convergence ? »

On retrouvait dans ses propos la féministe pure et dure qui refuse le système patriarcal de l'armée et la pacifiste convaincue qui refuse la militarisation de la société.

Par quelques exemples frappants, pour ne pas dire choquants, elle montra que là où il y a guerre, soldats, il y a viol, prostitution, profit... toujours au détriment des femmes. Elle affirma que dans les navires qui amenaient les soldats anglais aux Malouines, des films pornographiques étaient projetés afin de renforcer l'agressivité.

Les milliards investis dans l'armement ne concernent pas les femmes, ou très peu. Alors que les économies réalisées sur les assurances sociales, l'éducation les touchent en premier. Bref, les femmes ont tout à gagner à s'opposer à la guerre car politiques pacifiste et féministe se rejoignent.

QUE FONT LES FEMMES ?

Des témoignages de femmes (10 minutes chacune) ont montré la diversité, l'ampleur, et l'originalité des mouvements des femmes pour la paix. Elles venaient d'Allemagne, du Japon, des USA, de Pologne, d'Espagne, d'Italie, d'Angleterre, de Belgique.

Malheureusement, certains témoignages très politisés et déclamatoires n'avaient pas leur place dans cet échange empreint d'indépendance et de liberté.

Quelles conclusions tirer de ce colloque ? Dans un monde où 1 million de dollars sont dépensés chaque minute pour des dépenses militaires, où existent 4 tonnes d'explosif par habitant, dans un monde où règne l'équilibre de la terreur, les femmes sont-elles la dernière carte, le dernier espoir ? Peut-être. Mais alors il faut qu'elles s'unissent et réclament pour leurs enfants, pour elles et pour tous le droit à la paix. Il y a encore bien des ambiguïtés à résoudre, mais le colloque de Paris a montré la voie.

Jacqueline Berenstein-Wavre

ELLES ONT DIT

Voici quelques phrases entendues lors du colloque et dont j'ai pris note parce qu'elles m'ont frappée.

- « Nous, femmes, connaissons l'oppression quotidienne et c'est pour cela que nous n'acceptons pas l'idée de l'oppression d'un peuple par l'autre ». (Odette Thibault)
- « Si on se base sur la nature des femmes on consolide l'hégémonie de l'homme ». (Rita Thalmann)
- « Ni féministes autruches ni pacifistes nunuches, tels sont nos mouvements de femmes contre la guerre ». (Claude Richard-Molard)
- « On enseigne aux garçons à faire la guerre et aux filles à l'admettre ». (Danielle Le Bricquoir)
- « La résistance morale à la guerre suffit-elle pour faire échec à la force ? Pourquoi pas ? Regardez les hippies américains et la guerre du Viet Nam, les mères de la place de Mai en Argentine ». (Une Américaine)
- « Accepter les institutions patriarcales ne pourra jamais amener à la paix ». (Andrée Michel)

VICTIME DE LA LOI ISLAMIQUE LA LIBERTÉ POUR SHAHAL

C'était en mars 1984. Nous apprenions qu'une jeune Sri-lankaise, Shahal (dite Shalila) avait été condamnée à la lapidation par un tribunal d'Abou Dhabi ; son amant Kondela aurait la tête tranchée et le fruit de leurs « amours coupables » serait confié aux autorités. L'exécution devait avoir lieu sitôt l'accouchement fait. Suite à une grande campagne internationale de solidarité (v. *Femmes Suisses* juin-juillet 1984), la presse annonçait en avril que la peine avait été commuée à un an de prison plus 35 coups de fouet pour elle, deux ans de prison et 70 coups de fouet pour lui. Depuis, Shahal a accouché et les autorités lui ont enlevé l'enfant.

Le 26 octobre, l'ambassadeur de Suisse à Abou Dhabi faisait savoir à « Senteinelles » que Shahal avait été expulsée, le 13 octobre, vers son pays d'origine et qu'elle n'avait pas été fouettée. Elle serait actuellement à Colombo où les organisations féministes Kumari Jayawardena et Kantha Handa tentent de la contacter pour l'aider. L'ambassadeur du Sri Lanka à Abou Dhabi continue à rechercher l'enfant dont on est sans nouvelles. Kondela est toujours en prison.

Si le cas de Shahal est exemplaire à plus d'un titre, il n'est malheureusement pas unique. L'émigration des femmes du Sri Lanka vers le Moyen Orient est très forte. Elles sont recrutées en tant que domestiques par des agences ; fortement endettées, il leur est difficile de regagner leur pays en cas de difficulté. Déjà en 1982, une Sri-lankaise de 19 ans avait été expulsée de l'Emirat dans les mêmes conditions que Shahal. Au Nord-Liban, en plein centre de Tripoli, une jeune domestique srilankaise de 19 ans a été fouettée à mort pour avoir « incité à la débauche » un milicien appartenant à une organisation musulmane intégriste (*Le Monde*, 15.XI.84).

Au moment où de nombreux pays appliquent la Sharia, le danger que de plus en plus de femmes meurent sous les jets de pierres ou les coups de fouet s'intensifie. Ces châtiments, ces supplices infligés aux femmes nous concernent toutes et tous : aucune d'entre nous ne sera un être humain à part entière tant que dominera l'image d'une « Eve » tentatrice et responsable de la Chute. Et si le Moyen-Orient est loin, la mentalité reste proche : pour s'en convaincre, il suffisait d'entendre, cet automne, les réflexions sarcastiques de certains députés au Grand Conseil vaudois à qui des militants d'Amnesty International demandaient de signer des pétitions en faveur des prisonnières d'opinion...

Thérèse Moreau